

MODIFICATION DE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL

Documents pour la société

- 1 ex. du PV de l'assemblée générale
- 1 ex. des statuts mis à jour certifié conforme
- Dépôt du dossier par un **mandataire** : [joindre le pouvoir](#)

Formulaire :

[Formulaire M2](#) téléchargeable dûment complété et signé (signer séparément les 2 feuillets) à joindre au dossier (*sauf en cas de prestation Rendez-vous*)

Coût de la formalité

Frais du Greffe : 79.38 € (Payable uniquement par **chèque** libellé à l'**ordre du Tribunal de Commerce**)

Prestation CFE : 70 € à l'ordre de la CCI de la Marne
(*prestation non assujettie à la TVA – article 295B du code général des impôts*)

Contact : sur rendez vous

**CCIT DE LA MARNE
CFE**

SITE de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
(Arrondissements de Châlons-en-Champagne,
Vitry-le-François, Sainte-Ménéhould)
42 rue Grande Etape – CS 90533
51010 Châlons-en-Champagne Cedex

SITE de REIMS
(Arrondissements de Reims et Epernay)
5 rue des Marmouzets – CS 60025
51070 Reims Cedex

Tél : 03 26 50 62 05
cfe@marne.cci.fr